

NOTE



Date : 14 novembre 2012
Note DRH/2012 - 53/ BM/FM/EG

A L'ATTENTION DU

Personnel de MISTRAL Habitat

DE LA PART DE

**Monsieur Benoît MONTINI
Directeur Général**

Objet : Risques psychosociaux – Plan d'action.

Mesdames, Messieurs,

Attentif aux conditions de travail du personnel, la Direction de MISTRAL Habitat a sollicité au cours du premier semestre 2012 le personnel des pôles relationnel, technique et les employés d'immeubles, qui représentent les métiers jugés les plus exposés, au travers d'une enquête, d'entretiens métier et de visites sur site.

L'ensemble de ces travaux nous permettent aujourd'hui de vous informer d'un plan d'action qui a été visé par les représentants du personnel et l'encadrement des services concernés. Celui-ci a pour objectif de réguler les éventuelles sources de risques psychosociaux et d'améliorer la qualité de vie au travail de chacun.

Concrètement, les actions qui ont été identifiées sont affectées à des pilotes en charge de leurs mises en œuvre.

Il est bien entendu que ces actions n'ont pas toutes un caractère d'urgence, et que les actions prioritaires seront mises en place le plus rapidement possible.

Ces actions ont été regroupées en trois axes stratégiques :

Axe 1 : Favoriser le développement et le partage des compétences

Axe 2 : Améliorer l'organisation dans un souci de qualité de service et de qualité de vie au travail

Axe 3 : Assurer la mise à disposition des moyens essentiels au fonctionnement de MISTRAL Habitat

Vous pourrez prochainement constater les premières évolutions liées à ce plan d'action qui est porté par votre encadrement.

Sachez que le suivi de sa mise en œuvre sera assurée d'une part, par le Comité de Pilotage qui a été mis en place au démarrage de la démarche, et d'autre part, par les membres du C.H.S.C.T.

Ce type d'action pourra, en accord avec les membres du C.H.S.C.T, être décliné à terme à d'autres métiers en fonction de leur degré d'exposition.

Nous disposons donc maintenant des pistes vectrices d'une amélioration durable de la qualité des services rendus par MISTRAL Habitat et de vos conditions de travail.

Le Directeur Général

Benoît MONTINI